



Les Cyclos du Vélo-Montagnard
Association loi 1901
Fondée le 1er mars 1899

Agrément DDJS n° 155170 du 15/01/74
N° Siren : 4422917610025
RNA W151000249

Affiliation FFCT n° 00073

Contacts : Les Cyclos du Vélo-Montagnard - Maison Départementale des Sports
130, Avenue du Général Leclerc – 15000 AURILLAC
Les Co-Présidentes : beatrice-pascale@laposte.net
Béatrice LAFONT - 06 87 31 94 21 / Pascale TALON - 06 47 28 97 56

CARTE ADHERENT ANNEE 2021

Je soussigné(e),

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Localité : Code Postal :

Tél. : Portable :

Email :@.....

Sollicite mon adhésion aux Cyclos du Vélo-Montagnard Aurillac pour la saison 2021.

Ci-joint le règlement de : 5 € (si déjà adhérent en 2020) ou 25 € (pour 1ère adhésion).

Les chèques sont établis à l'ordre : des Cyclos du Vélo-Montagnard Aurillac.

Les adhérents ayant réglé leur cotisation participent aux organisations du Velo-Montagnard proposées tout au long de l'année au même titre que les membres licenciés et dans les mêmes conditions.

Date :

Signature :